

Arbres communs

Tombe à urnes

Cimetière Friedental Lucerne

Année d'ouverture : 2022



Conception :

Les emplacements se trouvent dans une prairie, au pied de peupliers argentés, au milieu d'un environnement naturel. Les urnes écologiques utilisées à cette occasion sont enterrées selon une grille d'ordre prédéfinie. Les fleurs et les bougies sont déposées à l'endroit central.

Type de sépulture :

Arbres communs, tombe commune anonyme

Taxe d'inhumation pour les personnes dont le dernier domicile était Lucerne Fr. 500.-

Taxe d'inhumation pour les personnes qui étaient domiciliés à l'extérieur Fr. 800.-

Urne écologique standard Fr. 70.

Enterrement :

Les cendres sont déposées dans une éco-urne uniforme. Les éco-urnes utilisées à cet effet se désagrègent rapidement et les cendres se mélangent à la terre.

Entretien :

L'administration du cimetière est responsable de l'entretien ; il n'y a pas de frais d'entretien pour les proches.

Monument funéraire et inscription :

Il n'est pas prévu de mentionner le nom.

Demande :

Environ 10 inhumations par an, tendance à la hausse, mode d'inhumation proche de la nature.

Divers :

La place devant les arbres communs se prête bien aux cérémonies d'adieu au milieu de la nature.

Contact :

Ville de Lucerne

Cimetière Friedental, Friedentalstrasse 60, 6004 Lucerne

friedhof@stastluzern.ch

[A4 SL MB arbre communautaireGBF.pdf \(stadt-luzern.ch\)](#)

+41 41 240 09 67